



Pass'Loisirs Caf : un coup de pouce pour les jeunes du département

Pour favoriser l'accès aux sports et aux loisirs des jeunes **de 11 à 16 ans**, la Caf de Meurthe-et-Moselle accorde une remise de **50 €** sur le montant de leur inscription, cotisation ou licence.

N'hésitez pas à utiliser votre bon Pass'Loisirs afin d'inscrire votre enfant à nos activités DAM'J !

Pour en savoir plus, allez sur ce lien : <http://www.caf.fr/ma-caf/caf-de-meurthe-et-moselle/actualites/annee/2014/pass-loisirs-caf-un-coup-de-pouce-pour-les-jeunes-du-departement>